

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 décembre 2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16

Présents : 12

Nombre de suffrages : 12

Date de convocation

27/11/2025

Date d'affichage

27/11/2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

.../.../....

et publication du :

.../.../....

L'an deux mille vingt-cinq, le 4 décembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SALANON Jean-François.

Etaient présents :

Mme BERATTO Eve, M. MARCHESEAU Roger, M. MOREAU Mathieu, Mme OUVRART Sandrine, Mme PAQUET Stéphanie, M. PLOQUIN Denis, M. RIVIERE Jacky, Mme ROLLAND Christelle, M. ROUSSEAU Thierry, M. SALANON Jean-François, Mme TEILLET Karine, M. VENEAU Antoine

Procuration(s) :

Aucune

Etaient absent(s) :

M. CASTRO Roberto, Mme LAJOUAIS Amanda

Etaient excusé(s) :

Mme HERISSE Laetitia, Mme MOREAU Virginie

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme TEILLET Karine

Numéro interne de l'acte : 2025-66bis

Objet : Révision des tarifs de location des salles des fêtes

Considérant qu'il revient à ce jour de proposer une actualisation des tarifs de location des salles, évolution n'ayant pas eu lieu depuis novembre 2022.

Monsieur le maire propose au Conseil Municipal de revoir, à la hausse, les tarifs de location des salles des fêtes comme suit :

Tarifs particuliers domiciliés à PLAINE-D'ARGENSON, personnels communaux et entreprises dont le siège est domicilié sur la commune

Tarifs "Particuliers domiciliés à Plaine-d'Argenson"		Tarifs en vigueur	Tarifs à compter du 1er janvier 2026
GRANDE SALLE DE PRISSE	WEEK-END	187,00	206,00
	JOUR SEMAINE (1)	93,00	103,00
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		122,00
SALLE SOCIO DE PRISSE	WEEK-END	126,00	139,00
	JOUR SEMAINE (1)	66,00	69,00
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		83,00
GRANDE + SALLE SOCIO DE PRISSE	WEEK-END	275,00	303,00
	JOUR SEMAINE (1)	137,00	151,00
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		181,00
SALLE DE BELLEVILLE	WEEK-END	110,00	121,00
	JOUR SEMAINE (1)	55,00	61,00
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		73,20
SALLE DE ST ETIENNE LA CIGOGNE	WEEK-END	55,00	61,00
	JOUR SEMAINE (1)	27,00	30,00
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		36,00
SALLE DE LA CURE	WEEK-END	55,00	61,00
	JOUR SEMAINE (1)		30,00
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		36,00
BUVETTE PARC	WEEK-END		
	JOUR SEMAINE (1)		
	JOUR FERIE SEMAINE (2)	Gratuit	Gratuit

(1) Les lundis, mardis, mercredis ou jeudis, hors jours fériés

(2) : Fériés en semaine hors vendredis

Tarifs Particuliers extérieurs		Tarifs en vigueur	Tarifs à compter du 1er janvier 2026
GRANDE SALLE DE PRISSE	WEEK-END	407,00	453,00
	JOUR SEMAINE (1)	203,00	224,00
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		268,00
SALLE SOCIO DE PRISSE	WEEK-END	247,00	306,00
	JOUR SEMAINE (1)	126,00	152,00
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		183,00
GRANDE + SALLE SOCIO DE PRISSE	WEEK-END	550,00	667,00
	JOUR SEMAINE (1)	275,00	332,00
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		398,00
SALLE DE BELLEVILLE	WEEK-END	297,00	297,00
	JOUR SEMAINE (1)	148,00	149,00
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		178,00
SALLE DE ST ETIENNE LA CIGOGNE	WEEK-END	88,00	134,00
	JOUR SEMAINE (1)	44,00	66,00
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		79,00
BUVETTE PARC (3)	WEEK-END	66,00	73,00
	JOUR SEMAINE (1)		37,00
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		43,00

(1) Les lundis, mardis, mercredis ou jeudis, hors jours fériés

(2) : Fériés en semaine hors vendredis

(3) : Gratuit si location grande salle ou salle socio

Tarifs associations dont le siège est domicilié à PLAINE-D'ARGENSON

Tarifs "Associations dont le siège social est domicilié à Plaine-d'Argenson"		Tarif en vigueur	Tarifs à compter du 1er janvier 2026
GRANDE SALLE DE PRISSE	WEEK-END	165,00	182,00
	JOUR SEMAINE (1)	Gratuit	Gratuit
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		91,00
SALLE SOCIO DE PRISSE	WEEK-END	110,00	121,00
	JOUR SEMAINE (1)	Gratuit	Gratuit
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		61,00
GRANDE + SALLE SOCIO DE PRISSE	WEEK-END		266,00
	JOUR SEMAINE (1)		Gratuit
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		133,00
SALLE DE BELLEVILLE	WEEK-END	55,00	61,00
	JOUR SEMAINE (1)	Gratuit	Gratuit
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		30,00
SALLE DE ST ETIENNE LA CIGOGNE	WEEK-END	27,50	30,00
	JOUR SEMAINE (1)	Gratuit	Gratuit
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		15,00
SALLE DE LA CURE	WEEK-END		30,00
	JOUR SEMAINE (1)		Gratuit
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		15,00
BUVETTE PARC	WEEK-END		
	JOUR SEMAINE (1)	Gratuit	Gratuit
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		

Tarifs associations dont le siège est extérieur à la commune

Tarifs "Associations extérieures"		Tarif en vigueur	Tarifs à compter du 1er janvier 2026
GRANDE SALLE DE PRISSE	WEEK-END	407,00	455,00
	JOUR SEMAINE (1)	203,50	228,00
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		
SALLE SOCIO DE PRISSE	WEEK-END	247,50	303,00
	JOUR SEMAINE (1)	126,50	152,00
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		
GRANDE + SALLE SOCIO DE PRISSE	WEEK-END		665,00
	JOUR SEMAINE (1)		333,00
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		
SALLE DE BELLEVILLE	WEEK-END	297,00	297,00
	JOUR SEMAINE (1)	148,50	149,00
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		
SALLE DE ST ETIENNE LA CIGOGNE	WEEK-END	88,00	88,00
	JOUR SEMAINE (1)	44,00	44,00
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		
BUVETTE PARC (3)	WEEK-END		73,00
	JOUR SEMAINE (1)		43,00
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		

Pour les associations dont le siège social est domicilié sur la commune de PLAINE-D'ARGENSOR

Les associations dont le siège social est domicilié sur la commune de Plaine-d'Argenson peuvent bénéficier de trois locations gratuites par an (une pour leur assemblée générale annuelle + deux pour des manifestations diverses) à choisir indifféremment dans l'une ou l'autre des salles de Plaine-d'Argenson. Au-delà, les tarifs en vigueur s'appliquent..

Pour les manifestations, réunions organisées en semaine, du lundi au jeudi, hors jours fériés, les associations dont le siège social est domicilié sur la commune de Plaine-d'Argenson bénéficient de la gratuité.

Chaque début d'année, un chèque de caution de 500,00€ sera demandé ainsi qu'une attestation d'assurance couvrant l'ensemble des locations de salle pour l'année entière . (Les associations dont le siège social est domicilié sur la commune de Plaine-d'Argenson ne sont pas soumis au versement d'une caution).

Sauf exception, il ne sera pas accordé de locations simultanées des deux salles de Prissé la Charrière à deux associations distinctes.

Après en avoir délibéré, sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal,

- DECIDE de fixer les nouveaux tarifs et conditions d'utilisation des salles à compter du 1^{er} janvier 2026, telle que présentés ci-dessus.
- DECIDE de fixer à 50 € le tarif de mise à disposition de la vaisselle de la salle de Belleville pour les particuliers domiciliés à Plaine-d'Argenson, personnels communaux et entreprises dont le siège est domicilié sur la commune, particuliers extérieurs à la commune ainsi que les associations dont le siège social est extérieur à la commune.
- DECIDE de fixer une pénalité d'un montant de 50 € pour toute remise des clés faite après l'horaire convenu.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

AR Prefecture

079-200076198-20251204-202566BIS-DE
Reçu le 15/12/2025

La Secrétaire de séance,
Mme TEILLET Karine

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Plaine-d'Argenson, le 10 décembre 2025
Le Maire,
Jean-François SALANON

